



## **INFORMATIONS**

### **SECTION SPORTIVE JEAN ROSTAND – COVID 19**



Mesdames, Messieurs,

En raison de l'état de pandémie que connaît notre pays lié au COVID 19,

En raison des différents évènements qui se profilent pour le bon fonctionnement de la Section Sportive Jean Rostand,

Suite aux nombreuses interrogations reçues,

Je vous transmets différentes informations :

- **Le concours sportif pour l'entrée à la section Jean Rostand est annulé.** Les jurys sportif et scolaire se réuniront afin d'étudier les dossiers présentés (voir 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> point de ce document).

- Pour permettre l'inscription de votre enfant à l'entrée en classe de 4<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> à la Section Sportive Jean Rostand, je vous propose dans un premier temps de manifester votre intérêt par l'envoi d'un sms à 0603294792 ou d'un mail à [mmarie@loiret.fff.fr](mailto:mmarie@loiret.fff.fr) **au plus vite.**

Sur le message (sms ou mail), il sera bon de communiquer : le nom, le prénom, la date de naissance, la classe d'entrée en section sportive, votre mail sur lequel vous joindre, et le club dans lequel l'enfant évolue. Aussi, vous pourrez me faire parvenir vos questions.

Dans un second temps et jusqu'au lundi 25 mai 2020 : téléchargez le dossier disponible en cliquant ici : <https://foot-loiret.fff.fr/simple/concours-dentree-section-sportive-jean-rostand-2020-2021/>.

Complétez le dossier avec l'aide du club de votre enfant et de l'établissement scolaire où il est actuellement inscrit. Envoyez votre candidature officielle avec les informations du document d'inscription au concours et de l'annexe 1 complétées (au minimum) à [mmarie@loiret.fff.fr](mailto:mmarie@loiret.fff.fr) (avant le 25 mai).

Les souhaits d'internat sont bien à notifier sur le document.

Si vous avez déjà envoyé ce dossier, votre demande a bien été prise en compte.

Les résultats des jurys paraîtront en tout début juin.

- Si les conditions le permettent, une réunion sera prévue le mardi 16 juin 2020 au District du Loiret de Football avec les parents des nouveaux entrants en section sportive. Les dossiers définitifs d'inscription au collège seront distribués à ce moment là. Les inscriptions à l'internat seront à renseigner sur le document du collège.
- Les dossiers d'inscription au collège (distribués le 16/06) seront à renvoyer pour le 25 juin. Tous les tests médicaux seront à effectuer pour septembre, et les informations de l'annexe 2 (dossier médical) à remettre à la rentrée 2020/2021.

Ces dispositions prévisionnelles tiendront compte des mesures prises par l'Etat. Je reviendrai vers vous si des modifications sont enregistrées.

Je reste à votre disposition pour toute demande particulière.

Ne me reste plus qu'à vous souhaiter le meilleur, malgré ce contexte difficile, en prenant soin de vous et de vos proches.

Cordialement,

**MARIE Mickaël**

CTD – District du Loiret de Football  
*en charge de la Section Sportive Jean Rostand*

